

ARRÊTÉ

Le Ministre de la Culture,

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 8 février 1982;

ARRÊTÉ :

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les Monuments Historiques :

V E N D E EAIZENAY - église

- Ciboire, argent repoussé et ciselé, poinçons de Pierre Paraud, Paris, 1798-1809 (sacristie)

- Boîte aux Saintes Huiles et ses trois ampoules, argent, poinçons d'orfèvre, début du XIX^e S. (sacristie)

BREM-SUR-MER - église Saint-Martin

- Ciboire de malades, argent, poinçon de Louis-Charles Chauveau, Les Sables d'Olonne, 1789-1809 (sacristie)

- Encensoir, fer argenté, XVII^e S. (sacristie)
(provient de l'église Saint-Nicolas)

BENET - église

- Ciboire des Malades, argent en partie doré, poinçons d'orfèvre, Paris, 1789 (sacristie)

- Encensoir, argent, poinçons de Alexis Renaud, Paris, 1834 (sacristie)

LA FLOCELLIERE - église

- Chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse, à décor de bouquets, lampas argent et or broché de soies polychromes, XVII^e S.
(proviennent de l'ancien couvent des Carmes) - (sacristie)

- Plateau, argent, poinçons de P. Berard, Saumur, 2ème moitié du XVIIIe S. (sacristie)
- Ciboire, argent, poinçons de Jean Galisson, Angers, vers 1683 (sacristie)
- Encensoir et navette, argent, poinçons de P. Berard, Saumur, 2ème moitié du XVIIIe S. (sacristie)
- Croix-reliquaire, bois sculpté et doré, XVIIIe S. (provient du couvent des Capucins de Luçon)
- Saint Roch, statue, bois ciré, XVIIIe S. (provient de l'église de Châteaumur)

FONTENAY-Le-COMTE - presbytère de l'église Notre-Dame

- Calice et patène, argent, poinçons d'orfèvre, début du XIXe S.

FONTENAY-LE-COMTE - ancien collège François Viète

- Autel et retable, pierre calcaire sculptée et marbre, 1ère moitié du XVIIe S. (chapelle)

FOUGERE - église

- Ciboire, argent, poinçons de Antoine-Henri Dubois, Paris, 1789-1809 (sacristie)

SAINT-HILAIRE DE LOULAY - église

- Maître-autel, marbre, XVIIIe S. gradins et tabernacle, bois sculpté, peint et doré, par Louis Grootaers-Donon, Nantes, 1836
- Autels des absidioles nord et sud; marbre, par Piraud, deux anges adorateurs, statues, bois, par Louis Grootaers-Donon et leurs socles, marbre, Nantes, 1837

SAINT-PROUANT - église

- Calice et patène, argent doré, poinçons d'orfèvre, Paris, 1798-1809 (sacristie)

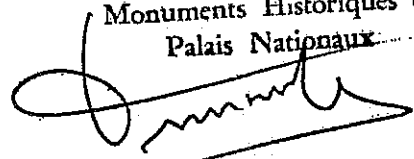
TALMONT-SAINT-HILAIRE - église Saint-Pierre

- Ampoule pour l'huile des malades, argent, poinçon de Etienne Payneau, Les Sables d'Olonne, 2ème moitié du XVIIIe S. (sacristie)

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet de la Vendée, aux Maires des communes intéressées et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le - 6 MAI 1982

Pour le Ministre et par délégation
Le Sous-Directeur des
Monuments Historiques et
Palais Nationaux



P. DUSSAULE

L. Pail

Pour signature

Direction Centrale

A. Lian